

Le 12 décembre 2017

## FORMATIONS ARBITRES ECOLES DE VELO

Le Comité Grand Est de Cyclisme met en place des formations arbitres Ecoles de Vélo à l'attention des personnes souhaitant arbitrer les épreuves dites Ecoles de Vélo.

L'organisation de ces formations fait suite à la volonté du Comité Régional de n'avoir que des personnes formées, bénéficiant au minimum du titre « arbitre Ecole de Vélo » pour l'arbitrage de ces épreuves.

Ces formations seront organisées courant février 2018. Les dates et lieux restent à définir car étant fonction notamment du nombre et de la provenance des participants.

Il est prévu deux types de formation.

1) Arbitres Ecole de Vélo, mise à niveau :

- Pré-requis : licencié FFC et avoir déjà exercé sur une épreuve Ecole de Vélo.
- Durée : 0.5 jour pour la théorie et l'évaluation.
- Programme : transmis ultérieurement.

2) Arbitres Ecole de Vélo, formation initiale :

- Pré-requis : licencié FFC et n'avoir jamais exercé sur une épreuve Ecole de Vélo.
- Durée : 1.0 jour soit 0.5 jour pour les exposés théoriques et 0.5 jour pour l'évaluation.
- Programme : transmis ultérieurement.

Les personnes intéressées sont priées de se signaler par mail à Francis Buchwalter, responsable de la commission jeunes du Comité Grand Est de Cyclisme à l'adresse suivante, [francis.buchwalter@wanadoo.fr](mailto:francis.buchwalter@wanadoo.fr) avant le 15 janvier 2018 date limite pour les inscriptions.

**Antenne de Reims**

13, place Louis Demaison  
BP 510 - 51682 Reims cedex  
Tél. 03 26 85 51 86  
E-mail : ffcgrandest.reims@orange.fr

**Siège social**

Maison Régionale des Sports  
13, rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine  
Tél. 03 83 18 87 59  
E-mail : ffcgrandest.comite@orange.fr

**Antenne de Strasbourg**

4, rue Jean Mentelin  
BP 95028 - 67035 Strasbourg cedex 2  
Tél. 03 88 26 94 45  
E-mail : ffcgrandest.strasbourg@orange.fr